Saint Ouen l'Aumône (95) : Une lycéenne mise à l'écart à cause d'une tenue «à connotation religieuse»

29/03/2012 à 0h09

Une lycéenne se voit reprocher une tenue «*à connotation religieuse*» par son établissement scolaire. L'adolescente de 18 ans n'aurait pas été acceptée en classe depuis lundi à cause d'une jupe jugée trop longue et trop sombre par la communauté éducative du lycée Edmond-Rostand à Saint-Ouen-l'Aumône.

Si l'Inspection assure qu'il «*n'y a pas d'exclusion*», elle confirme qu'elle considère la tenue de la jeune fille inadaptée à l'école publique. Certes, «*elle enlève son voile avant d'entrer dans l'établissement*, détaille l'Inspection. *Mais cela fait partie de l'éducation de faire des remarques aux élèves dont la tenue est provocante, comme pour une jeune fille qui vient à l'école le ventre à l'air. Ici, c'est plutôt une tenue qui rappellerait une croyance. Notre rôle est aussi de rappeler un certain nombre de principes comme la décence, le respect des personnes qui nécessitent une tenue correcte. C'est vraiment dans un but éducatif.*»

Le Parisien